

La facture d'une œuvre

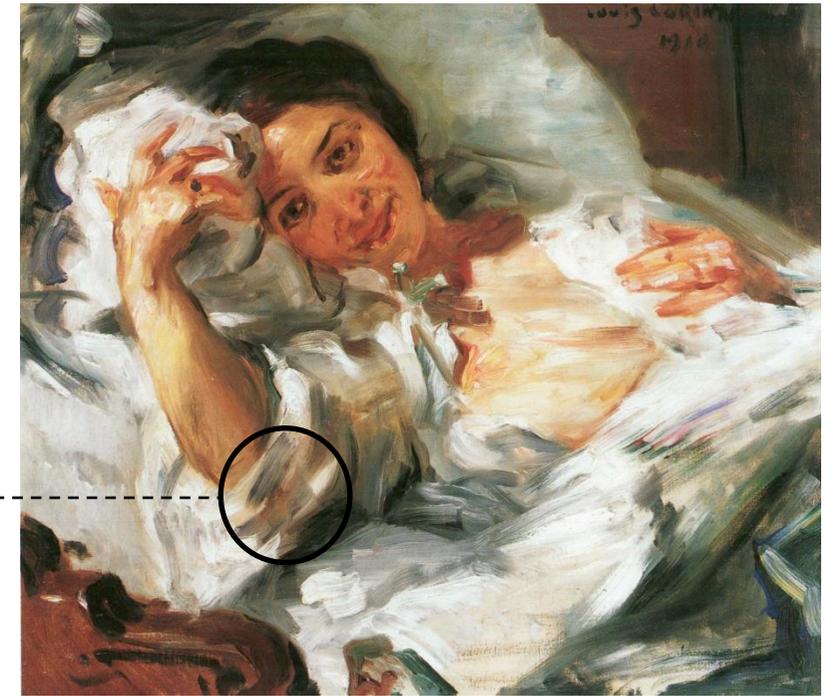
Le terme « **facture** » est dérivé du latin « *factura* » (fabrication). En art, ce mot désigne la manière dont une œuvre est techniquement exécutée. La **facture** résulte des gestes que l'artiste a effectués, en employant une technique (peinture à l'huile, à l'eau, crayon, fusain, argile...) et donc en utilisant une matière pourvue elle-même de certaines propriétés (épaisse, fluide, opaque, transparente, dure, tendre, malléable...).

La touche

Pour une peinture, on dit que la **touche** est visible lorsque l'on peut distinguer les « coups de pinceau ».



Eva Gonzalès, *Le Réveil*, 1876, huile sur toile, 82 × 100 cm, Kunsthalle, Brême



Lovis Corinth, *Charlotte Berend-Corinth dans le soleil du matin*, 1904, huile sur toile

Les qualités de la facture, ce n'est pas simplement pour « faire joli »...

Proches par leur sujet et leur composition, ces deux œuvres ont une atmosphère très différente. Cette différence d'atmosphère ne résulte pas seulement de la pose du modèle, mais aussi des qualités de la **facture**. La **touche** est visible dans les deux cas. Mais large et franche chez Lovis Corinth, elle produit une sensation d'énergie, tandis que, assez discrète et « fondue » chez Eva Gonzalès, elle contribue à suggérer sensualité et mélancolie. La facture influence la façon dont nous ressentons et interprétons une œuvre.

Pour désigner les qualités d'une facture, il faut trouver les adjectifs qui conviennent. Par exemple, on pourrait dire d'une **facture** qu'elle est : énergique, douce, nerveuse, heurtée, fondue, ample, minutieuse, rageuse, délicate, nonchalante, précise, lâche, etc.

N.B. : en peinture, quand la touche n'est pas du tout visible, on parle de « facture lisse ».